

France Relance - résultats du premier appel à projets d'accélération de la transformation numérique des TPE/PME

Le groupement réunissant l'Afnic, CINOV Numérique, Neocamino, la Mêlée et la CPME accompagnera 3 000 commerces, TPE, artisans et PME éloignés du numérique avec le programme « *Tous en ligne maintenant* »

Saint-Quentin-en-Yvelines, le 31 mars 2021 – Dans le cadre de France Relance et de l'initiative France Num, Bpifrance s'est vu confier la mise en œuvre des appels à projets. Elle attribue au groupement « Tous en ligne maintenant » une mission d'accompagnement des TPE/PME, commerces et artisans les plus éloignés du numérique. Le groupement appliquera une méthodologie mise en œuvre depuis 2020 pour identifier, initier et accompagner dans un temps limité, 3 000 structures qui ont besoin d'accélérer leur transition numérique. Le programme expérimenté à l'automne dernier va prendre une ampleur inédite.

Toutes les entreprises ne sont pas à égalité face à la transformation numérique. La crise sanitaire a mis en évidence le besoin de mutation, dans tous les secteurs. Si la présence en ligne s'avère indispensable en temps de crise, elle offre aussi des débouchés importants dans un contexte plus apaisé. Pour ces raisons, France Relance se mobilise pour lutter contre la fracture numérique, et veut doter les TPE, PME, commerces et artisans d'outils leur permettant de se faire connaître, d'assurer une continuité et d'affronter les défis actuels et futurs avec plus de sérénité.

Le groupement réunit l'Afnic, CINOV Numérique, Neocamino, la Mêlée, la CPME, et leurs partenaires, la région Auvergne-Rhône-Alpes, la fédération CINOV, Planète CSCA et l'AFPA. Ensemble, ils annoncent aujourd'hui remporter l'appel à projets lancé par Bpifrance et France Num. L'occasion de démultiplier dès le printemps et à grande échelle le programme « Tous en ligne maintenant », qui a démontré son efficacité.

L'intégration dans un écosystème local pour des effets vertueux

Le programme a été conçu pour agréger, par groupes de dix à quinze structures, des TPE, commerces ou artisans avec des problématiques similaires sur un territoire donné. Avec un objectif : créer des logiques d'entraide, de mise en réseau, gage de succès dans la transformation numérique des petites entreprises.

3 semaines et un accompagnement personnalisé

Le programme repose sur un accompagnement personnalisé en plusieurs phases. La première est l'identification des besoins spécifiques de chaque entreprise : mise en place d'un service de click & collect, création d'un site internet à peu de frais, besoin de garder du lien et de mieux communiquer avec ses clients, etc. Viennent ensuite les phases plus concrètes de formation, de coaching et de mise en œuvre. Résultat : la mise en place opérationnelle des outils nécessaires à l'issue des trois semaines.

Chaque « promotion » est accompagnée pendant les trois semaines par un coach et un responsable opérationnel qui assurent l'expertise, le suivi et la montée en compétences de chaque acteur.



Si le besoin est plus complexe, l'accompagnement aura pour objectif d'élaborer le cahier des charges et d'identifier les prestataires à qui déléguer le projet. Par ailleurs tous les bénéficiaires seront orientés vers les aides, solutions et compétences susceptibles de les accompagner au-delà de cette première étape.

Le déploiement massif sur l'ensemble du territoire de « Tous en ligne maintenant » sera organisé dès le mois de mai, et jusqu'en octobre 2022.

A propos de France Relance

Retrouvez toutes les mesures de France Relance sur www.planderelance.gouv.fr

A propos de France Num

France Num est l'initiative gouvernementale pour la transformation numérique des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME). Il est coordonné par la Direction générale des entreprises (DGE) en partenariat avec les Régions. Avec près de 60 partenaires et plus de 2500 experts de la transformation numérique sur tout le territoire (nommés « activateurs »), France Num agit pour favoriser l'adoption et le renforcement de l'utilisation du numérique par les dirigeants de 1,6 million de petites entreprises en France afin de faciliter leur croissance sur ces axes prioritaires : fidélisation et développement de la clientèle, promotion des produits et des services, diminution des coûts... En mettant en avant de bonnes pratiques d'entreprises, des ressources utiles et des tests de maturité numérique, France Num contribue à démontrer les bénéfices des technologies pour le développement de l'économie française.

Plus d'information, sur <https://www.francenum.gouv.fr/>

Twitter : <https://twitter.com/francenumfr>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/francenumofficiel>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/francenum>

À propos de l'Afnic

L'Afnic est l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération. Elle est l'office d'enregistrement désigné par l'État pour la gestion des noms de domaine en .fr. Elle gère également les extensions ultramarines .re (Île de la Réunion), .pm (Saint-Pierre et Miquelon), .tf (Terres australes et antarctiques françaises), .wf (Wallis et Futuna) et .yt (Mayotte).

Outre la gestion des extensions françaises de l'internet, le rôle de l'Afnic s'inscrit dans une mission d'intérêt général plus large, qui consiste à contribuer au quotidien, grâce aux efforts de ses équipes et de ses membres, à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations et où la communauté internet française joue un rôle de premier plan. Ainsi, l'Afnic, association à but non lucratif, reverse 90 % de ses bénéfices à sa Fondation pour la solidarité numérique.

L'Afnic est également l'opérateur technique de registre d'entreprises et collectivités ayant choisi d'avoir leur propre extension, telle que .paris, .bzh, .alsace, .corsica, .mma, .ovh, .leclerc ou .snf.

Fondée en 1997 et basée à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Afnic compte aujourd'hui 85 collaborateurs. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.afnic.fr.

Contact Presse Afnic

Gabrielle Apfelbaum - 06 19 19 25 53 - gabrielle@barthelemyconseil.com

Nathalie Riera - 06 82 83 34 20 - nathalie@barthelemyconseil.com